

L'ACTUALITÉ
JURIDIQUE
DROIT ADMINISTRATIF

AIDA

Dossier
Page 2155

LES THÉORIES JURISPRUDENTIELLES EN DROIT DES CONTRATS

Si elles plongent leurs racines au début du xx^e siècle, voire plus loin encore, les théories jurisprudentielles, à l'image de l'imprévision, la force majeure ou encore la mutabilité, définies pour surmonter les aléas de la vie du contrat administratif sont encore bien vivantes.



Version numérique incluse*



ACTION SOCIALE ET AIDE SOCIALE

**Extension du régime des
contentieux sociaux aux litiges
de refus de domiciliation**

p. 2187

La procédure d'élection de domicile constitue un droit attribué au titre de l'aide sociale au sens de l'article R. 772-5 du code de Justice administrative.

CONTRAT

Béziers n'est pas dans le Var

p. 2190

L'action en reprise des relations contractuelles ne saurait être utilisée par le cocontractant lorsque l'administration refuse d'appliquer une clause de renouvellement.

FINANCE ET FISCALITÉ

**Conditions d'exonération de
taxe foncière des personnes
publiques locales**

p. 2192

Le caractère improductif de revenus pour une propriété publique affectée à une mission de service public est une condition d'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties.

DALLOZ

Lefebvre Dalloz



9 782996 322380

HEBDOMADAIRE – 14 novembre 2022 – N° 38 – 2022

Pages 2145 à 2200

AJDA

31-35, rue Froidevaux,
75685 - Paris cedex 14
Tél. : 01 40 64 54 54
Fax : 01 40 64 54 66

Pour joindre un correspondant,
composez le : 01 40 64 suivi des
chiffres figurant à la suite de son nom

Hebdomadaire - 78^e année

Présidente,
Directrice de la publication
Sylvie Faye

Directrice des Editions
Caroline Sordet
Directrice rédaction Public
Corinne Gendraud

RÉDACTION

aj@dalloz.fr

Rédacteurs en chef

Fabrice Melleroy

Marie-Christine de Montecler (5474)

Rédacteur en chef adjoint

Jean-Marc Pastor (5405)

Rédaction

Carine Biget (5435)

Emmanuelle Maupin (5306)

Donia Necib (5356)

Conseil scientifique

Céline Faivre, Yves Jégouzo,

Christine Maugué, Nicolas Portier,

Vincent Potier, Loïc Poupot,

Nil Symchowicz,

Didier Truchet, Philippe Yolka

1^{er} secrétaire de rédaction

Caroline Charrier (5368)

Secrétaires de rédaction

Sylvie De Sousa (5455)

Anne Tuttle (5338)

Rédacteur en chef technique

Raphaël Henriques (5294)

ABONNEMENTS / MARKETING

Directrice des abonnements

Alexandra Doray

80, avenue de la Marne,

92541 Montrouge cedex

ventes@dalloz.fr

Responsable relation clients

Corinne Routier

01 40 92 20 85

Publicité

Sandrine Touton Michel

Tél. : 01 40 92 20 24

publicite@lefebvre-sarrut.eu

France métropolitaine 1 an :

745,33 € TTC

Etranger 1 an : 796,00 € HT

Prix au numéro : 36,76 € TTC

L'Actualité juridique

droit administratif est éditée par

EDITIONS DALLOZ

SAS au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux

75685 Paris Cedex 14

RCS Paris 572 195 550,

CODE APE 5811 Z

N° SIRET 572 195 550 00098

N° TVA FR 69 572 195 550

N° CPPAP : 1 222 T 79888

DUPLIPRINT

733, rue Saint-Léonard,

53100 Mayenne

Dépôt légal - novembre 2022

Société des Editions Lefebvre-Sarrut

© Editions Dalloz - L'Actualité

juridique droit administratif,

novembre 2022

La reproduction, même partielle, de tout

élément publié dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE..

N° 38/

hebdomadaire – 14 novembre 2022

pages 2145 à 2200

Retrouvez l'AJDA sur Twitter @AJDA_Dalloz

AU FIL DE L'ACTUALITÉ

2148 L'étranger qui sollicite un visa « visiteur » doit justifier de la nécessité d'un séjour durable en France

Un visa de long séjour portant la mention « visiteur » peut être légalement refusé si l'étranger ne justifie pas de la nécessité de résider en France pour une durée supérieure à trois mois.

2149 Le formalisme excessif du juge administratif sur la prescription prive une victime d'un droit au recours effectif

Le formalisme excessif des juridictions administratives dans leur application des règles sur la déchéance quadriennale a rendu le recours en indemnisation d'une plaignante inefficace.

2150 Conséquences sur le contrat de la modification des prescriptions de fouilles archéologiques

La modification des prescriptions édictées par l'Etat pour l'exécution de fouilles archéologiques n'entraîne pas par elle-même et sans l'intervention des parties la modification du contrat.

JURISPRUDENCE COMMENTÉE

2196 L'illégalité de la répétition de l'indu de plus d'un million d'euros d'un directeur de port de plaisance

Note de Jean-Pierre Amodei

Le tribunal administratif de Montpellier annule la tentative du maire de la commune de Saint-Cyprien de faire rembourser plus d'un million d'euros à l'ancien directeur du port de plaisance.



*A l'aide de vos identifiants, retrouvez votre revue sur Dalloz-Revues.fr et sur l'appli Dalloz pour smartphone et tablette.

2145 TRIBUNE

- 2145 **Conflits d'intérêts : quelle cohérence ?**,
par Marie-Christine de Montecler

2148 AU FIL DE L'ACTUALITÉ

- 2148 **Les territoires au cœur des projets d'énergies renouvelables**
- 2148 **L'étranger qui sollicite un visa « visiteur » doit justifier de la nécessité d'un séjour durable en France**
- 2149 **Le formalisme excessif du juge administratif sur la prescription prive une victime d'un droit au recours effectif**
- 2149 **Accès aux images des caméras des policiers municipaux**
- 2150 **Conséquences sur le contrat de la modification des prescriptions de fouilles archéologiques**
- 2150 **Calcul des ressources d'un bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie**
- 2151 **Précisions sur l'office du juge d'appel**
- 2151 **Point final à l'affaire Dahan**
- 2152 **Office du juge sur la rétention d'un étranger en séjour irrégulier**
- 2152 **On peut transiger sur la légalité d'une autorisation d'installation d'équipements médicaux**
- 2152 **Rapport annuel sur l'état de la fonction publique**
- 2153 **Le JO de la semaine**

2154 VEILLE DE JURISPRUDENCE

- 2154 **Contrôle de la représentativité d'un syndicat à l'aune de sa transparence financière**
- 2154 **Notification de la décision d'opposition à travaux**

2155 DOSSIER

ACTUALITÉ DES THÉORIES JURISPRUDENTIELLES EN DROIT DES CONTRATS

- 2156 **La théorie de l'imprévision : retour vers le futur**,
par Hélène Hoepffner et Marion Ubaud-Bergeron
- 2162 **La force majeure en droit des contrats administratifs**,
par Charles-André Dubreuil
- 2169 **La théorie des sujétions techniques imprévues, une construction jurisprudentielle dépassée ?**,
par Mathias Amilhat
- 2175 **La mutabilité du contrat administratif : une théorie renouvelée**,
par Lucie Sourzat
- 2181 **Le fait du prince dans les contrats administratifs**,
par Philippe Terneyre

2187 JURISPRUDENCE COMMENTÉE

- 2187 **Extension du régime des « contentieux sociaux » aux litiges de refus de domiciliation**,
TA Cergy-Pontoise, 7 juillet 2022, concl. Gaël Raimbault

- 2190 **Béziers n'est pas dans le Var**,
CE 13 juillet 2022,
Commune de Sanary-sur-Mer,
note Philippe Yolka

- 2192 **Conditions d'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties des personnes publiques locales**,
CE 12 mai 2022,
Ministre de l'économie, des finances et de la relance c/ Syndicat mixte d'élimination et de valorisation des déchets du Calais (SEVADEC),
note Aurélien Baudu

- 2196 **L'illégalité de la répétition de l'indu de plus d'un million d'euros d'un directeur de port de plaisance**,
TA Montpellier, 1^{er} juillet 2022,
note Jean-Pierre Amadei

2200 INDEX